



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Philippe CAROSONE
Pierre-Olivier THEBAULT

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de sciences de la vie et de la Terre

Mél

philippe.carosone@ac-amiens.fr pierre-olivier.thebault@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR Tél. 03 22 82 39 70 Fax. 03 22 82 37 54 Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard d'Alsace-Lorraine 80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public : 8h00 à 18h00, du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique : 8h00 à 17h30 du lundi au vendredi Amiens, le 19 septembre 2017

Monsieur Philippe CAROSONE Monsieur Pierre-Olivier THEBAULT

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs de sciences de la vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement dans la mise en place des réformes et l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidement les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le nouveau projet académique prendra effet durant cette année scolaire, trois axes principaux guideront nos actions :

- Axe 1 : **Encourager la persévérance scolaire** en construisant un environnement serein et confiant dans nos établissements (écoles, collèges et lycées), afin que l'élève construise sa personnalité et acquière les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société.
- Axe 2 : Amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, l'aider à se projeter dans un parcours ambitieux et à rendre cette ambition réalisable.
- Axe 3 : **Rendre notre académie plus attractive** en proposant à nos personnels préparation et accompagnement pour relever des défis éducatifs majeurs.

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et psychologues entre également en vigueur lors de cette rentrée. Elle comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. (http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html)

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements.

De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.



Cher(e)s collègues,

En ce début d'année scolaire nous vous souhaitons une excellente rentrée et beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives.

C'est pour nous l'occasion de vous apporter quelques informations ou précisions pour l'année scolaire 2017/2018.

- 1. Organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT
- 2. <u>Construire des connaissances, développer des compétences et contribuer à l'acquisition d'une culture commune</u>
- 3. Communication et informations professionnelles
- 4. Formation
- 5. Résultats des élèves
- 6. PPCR
- 7. Textes et liens utiles

1. Organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT

Nous assurerons conjointement le traitement de l'ensemble des dossiers de la discipline cependant, vous voudrez bien vous adresser préférentiellement :

- à M. CAROSONE, si vous enseignez dans un des bassins d'éducation suivants : Amiens, Picardie Maritime, Santerre-Somme, Saint-Quentin-Chauny, Laon-Hirson, et pour les dossiers suivants : ECE, scolarisation des élèves à besoin pédagogique particulier, éducation prioritaire ;
- à M. THEBAULT, si vous enseignez dans un des bassins d'éducation suivants : Oise centrale, occidentale et orientale, Sud-Aisne, et pour les dossiers suivants : olympiades académiques de géosciences, éducation à la santé et à la citoyenneté, éducation au développement durable, évaluation académique de Sciences en collège, DNL, EIST.

Mme Coralie MORAMBERT, du lycée Boucher de Perthes à Abbeville, Mme Hélène RABOUT, du collège Jean Rostand à Château Thierry, et M. Michel ROTH, du lycée Condorcet de Saint Quentin, chargés de missions d'inspection, nous seconderont dans nos missions.

2. Construire des connaissances et développer des compétences

Au collège comme au lycée, l'objectif de notre enseignement est double : construire des connaissances et développer les compétences des élèves en leur permettant de se construire en tant que futurs citoyens. Les élèves doivent pouvoir, de façon autonome, mobiliser leurs connaissances, capacités et attitudes dans les situations proposées et être capables de les transférer dans d'autres contextes (disciplinaires, pluridisciplinaires, de la vie quotidienne, professionnels).

Afin de concourir au mieux à cet ambitieux objectif, plusieurs aspects sont à envisager.

• <u>L'élaboration d'un projet en sciences</u>

L'élaboration d'un projet d'équipe, disciplinaire ou pluri-disciplinaire selon le contexte, permet d'assurer de la cohérence dans les enseignements, les actions menées et l'équipement de l'établissement en sciences. Cette élaboration doit respecter un certain nombre d'étapes et le projet être organisé de façon à pouvoir s'inscrire dans le contrat d'objectifs de l'établissement.



- L'élaboration du projet s'appuie sur un diagnostic pertinent concernant les élèves (données générales de l'établissement, données disciplinaires), les enseignants (nombre, statut, renouvellement...), les locaux et les équipements, et l'organisation des enseignements pour la discipline et en lien avec les autres disciplines scientifiques. Ce diagnostic débouche sur la formulation d'objectifs précis et réalisables qui doivent être en cohérence avec les priorités nationales, académiques et locales. L'équipe propose ensuite des actions pour atteindre ces objectifs ; il est important, dès cette étape, de réfléchir à l'évaluation des actions menées afin de pouvoir ajuster ces dernières en temps réel.
- La rédaction du projet d'équipe reflète les étapes décrites ci-dessus, précédées d'un argumentaire incluant la démarche de projet disciplinaire dans une cohérence globale avec le projet d'établissement, le contexte local, et les priorités académiques et nationales. Ce document doit être présenté à la direction de l'établissement pour qu'il soit intégré dans le projet d'établissement.
- ➤ Pour le cycle 3 et le cycle 4, nous vous rappelons que des programmations de cycles doivent être présentes dans le projet disciplinaire afin de guider le travail de l'équipe et renseigner rapidement tout nouveau collègue, rejoignant l'établissement en début ou en cours d'année, des choix collégiaux réalisés. Ce document contractuel peut être modifié par l'équipe d'une année sur l'autre sur la base de vos expériences.

L'enseignement par compétence et le nouveau socle commun

L'enseignement et l'évaluation par compétences sont déjà bien ancrés dans notre discipline, cependant la réflexion collective doit être poursuivie notamment au collège dans le cadre du nouveau socle mais aussi au lycée où l'évaluation par compétence doit encore être développée. La continuité de l'évaluation sur le secondaire fera cette année l'objet d'un stage à grande échelle.

L'acquisition des compétences prend toute sa mesure lors d'activités en tâches, sinon complexes, très ouvertes. Ces modalités de travail permettent aux élèves, qu'ils soient seuls ou en groupes, de développer une véritable autonomie tant dans la construction de démarches scientifiques que dans l'organisation du travail personnel.

Afin de poursuivre l'important travail réalisé en stage et en établissement sur les nouveaux programmes depuis deux ans nous continuons à encourager un travail collaboratif au sein de l'établissement ou dans des réseaux de proximité, afin d'alléger bien sûr le travail d'écriture mais aussi de discuter de la solidité des scénarios pédagogiques imaginés.

Il est important de veiller à ce que les élèves vivent de vrais moments de sciences. Cela passe, notamment, par la construction d'un scénario pédagogique linéaire, intégrant clairement toutes les phases d'activité, dont les différentes étapes intellectuelles doivent être explicités aux élèves.

Au-delà de la discipline, l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre s'inscrit dans une démarche d'éducation plus large, au travers notamment des parcours éducatifs : - parcours avenir - parcours santé - parcours citoyen - parcours d'éducation artistique et culturel. Nous avons vocation dans notre discipline à nourrir ces différents parcours. La mise en œuvre des nouveaux programmes l'an dernier n'était pas propice à un travail important sur ces parcours. Le recul sur ces programmes en cette nouvelle rentrée permet d'envisager une réflexion en équipe sur la prise en compte de ces parcours éducatifs dans les enseignements sur le collège comme sur le lycée.

Le travail interdisciplinaire donne de la cohérence à l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Cette interdisciplinarité sera plus particulièrement travaillée en sciences et technologie au cycle 3, dans les EPI au cycle 4, en TPE et en enseignement de sciences de 1 ère L/ES.

De nombreuses ressources sont publiées sur Eduscol pour vous accompagner dans la construction de vos enseignements :

- Les ressources d'accompagnement du programme
- La banque de ressources en sciences

Les liens sont redonnés en dernière page



4/6

Nous attirons enfin votre attention sur les enseignements d'exploration en seconde. Ces enseignements doivent être construits sur des démarches de projets où les élèves sont les acteurs principaux. Un séquençage très découpé et le cadrage du travail par des polycopiés ne permet pas de travailler les compétences attendues dans les programmes. D'autre part le BO précise que l'évaluation doit se faire exclusivement en compétence et être portée à la connaissance des familles sur le bulletin.

3. Communication et informations professionnelles

Les activités pratiques qui intègrent les observations à toutes les échelles, l'expérimentation, la modélisation analogique ou numérique sont au cœur de notre métier et doivent être très présentes dans nos enseignements. Ces activités doivent cependant s'inscrire dans un cadre légal qu'il convient de respecter. Nous attirons plus particulièrement votre attention sur deux documents récents :

- Une plaquette sécurité publiée en 2015, présente sur le site disciplinaire, précise les conditions dans lesquelles nous pouvons faire travailler nos élèves en toute sécurité.
- Une circulaire de madame le ministre, publiée en juillet 2016 et présente sur le site, précise les dissections autorisées. Ne peuvent être utilisés en classe que des animaux prévus pour la consommation humaine.

Un groupe de travail aura pour mission à partir de cette année de faire vivre le site académique. Nous vous invitons à nous aider à enrichir ce site par vos productions ou expérimentations pédagogiques. Le site doit permettre de faire partager la richesse de vos expériences avec vos élèves, le groupe vous aidera à la mise en forme pour publication.

Les informations disciplinaires sont transmises via la liste de diffusion SVT de l'académie d'Amiens. Seules vos adresses académiques sont utilisées dans cette liste. Il est donc important que vous puissiez consulter régulièrement vos **mails professionnels**. Nous rencontrons encore des difficultés à contacter certains d'entre vous, nous vous invitons à suivre le didacticiel de rapatriement des mails proposé sur le site académique (dans la rubrique ressources/ressources numériques/ didacticiels) Cette opération ne prend quelques minutes.

Denis Didier, professeur au lycée Paul Claudel de Laon, poursuit sa mission d'animateur TICE de la discipline. Monsieur Nicolas Déclochez, professeur au collège Claude Debussy à Margny les Compiègne, assure la fonction de webmestre.

4. Formation

Le PAF est en ligne sur le site académique. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **22 septembre**. Un tutoriel vous est proposé sur le site (dans la rubrique Informations professionnelles/ Formations académiques) pour vous aider dans vos inscriptions.

Nous avons choisi cette année de concentrer nos efforts de formation sur l'évaluation. Ce stage, à public désigné, sera proposé début 2018. Il permettra de travailler sur les modalités d'évaluations et leur continuité au collège et au lycée.

Nous vous invitons à profiter des formations d'initiative locale (candidatures collectives). Ces formations de proximité sont organisées à la demande du chef d'établissement et permettent un travail commun au sein de l'établissement ou d'établissements voisins sur les sujets que vous souhaitez travailler localement.

De même, pensez à consulter les formations proposées au titre d'enseignements transversaux et n'hésitez pas à vous y inscrire.



5/6

5. Examens et évaluations

• Baccalauréat 2017

L'évaluation des capacités expérimentales (ECE) s'est parfaitement déroulée cette année encore. Vous avez, de fait, parfaitement intégré les nouvelles modalités de la passation de l'examen. Nous constatons lors de nos visites que vous laissez à vos élèves davantage d'autonomie dans la démarche ce qui est extrêmement formateur et les prépare au mieux à l'ECE. Nous remercions toutes celles et ceux (enseignants, personnels de laboratoire...) qui se sont investis dans la mise en œuvre de cette évaluation.

Les moyennes fournies ci-dessous pour les épreuves écrites et l'ECE permettront à chacun de se situer.

	Série S						Série ES		Série L	
	Global (/20)		ECE (/20)		Ecrit (/16)		00110 20		OCHO L	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Aisne	12,66	12,8	14,67	15,2	9,46	9,5	10,98	10,5	11,24	10,7
Oise	12,79	13,1	14,52	14,9	9,59	9,8	11,95	10,6	10,95	10,5
Somme	12,65	12,7	15,12	15,35	9,39	9,3	11,26	10,7	10,44	10,5
Acad.	12,71	12,9	14,74	15,1	9,50	9,55	11,49	10,6	11,28	10,6

Nous vous invitons à consulter les sujets de baccalauréat de ES/L et de S afin de guider la construction de l'évaluation sur l'ensemble du lycée. L'entrainement précoce à des questions ouvertes évaluées par curseur permettra de mieux mesurer l'acquisition des compétences attendues en sciences et d'aider les élèves à la préparation des épreuves terminales.

TPF

Les nouveaux thèmes nationaux pour 2017/2018 à mettre en œuvre à cette rentrée sont consultables sur le site éduscol (lien en dernière page).

DNB

Nous avons vécu en juin dernier notre premier écrit de SVT au brevet. L'épreuve s'est déroulée dans de bonnes conditions. La commission d'entente et un vrai travail collaboratif dans les centres de correction ont permis de corriger l'ensemble des copies sur la journée prévue de façon sereine. Nous tenons à remercier l'ensemble des correcteurs pour leur engagement dans cette nouvelle épreuve.

Nous avons pris bonne note des différentes remarques remontées par les responsables de centre. Elles nous permettront d'améliorer l'organisation de la session 2018.

Au niveau académique les moyennes sont de 15,19/25 en SVT et 13,57/25 en SPC.

• Epreuve de sciences fin de cycle 4

L'épreuve commune de sciences et technologie déjà mise en place l'an dernier sera reconduite cette année.

Nous conservons comme objectif de placer les élèves dans des situations où leurs compétences transversales de sciences et technologie seront mobilisées, dans l'esprit de la nouvelle épreuve du DNB.

Des sujets intégrant trois des quatre disciplines vous seront proposés. Ils pourront être réalisés en 4^{ème} ou en 3^{ème} en fonction des programmations de cycle choisies.



6/6

6. L'inspection et la visite d'accompagnement

Une inspection est un moment d'évaluation institutionnel mais également un temps d'échanges privilégié. Elle ne se limite pas aux seules observations effectuées pendant la visite. Ainsi prendront place plusieurs temps :

- La séance pendant laquelle notre observation portera essentiellement sur les contenus et raisonnement scientifiques, les situations d'apprentissage mises en place, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe et l'investissement dans l'établissement, en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.
- L'entretien qui se basera sur la séance observée, les documents fournis et le document de référence pour les RDV de carrière ou d'auto évaluation pour les visites d'accompagnement dont nous maintenons l'utilisation.
- La réunion d'équipe qui sera l'occasion d'aborder, entre autres, les modalités de l'enseignement des sciences, les projets d'équipe dans l'établissement ainsi que, pour le collège, la mise en place des différents aspects de la réforme. Dans cet objectif, il sera nécessaire de nous transmettre également avant l'inspection le projet de l'équipe de SVT ou de Sciences.

La liste des documents demandés et le document d'auto évaluation sont téléchargeables dans la rubrique espace professionnel/inspection du site disciplinaire.

7. Les textes et liens utiles

- Programmes officiels :
 - BO n°11 du 26 novembre 2015 pour le collège
 - BO spécial du 4 février 2010 pour le lycée
 - Nouveau socle commun : BO n° 17 du 23 avril 2015
 - Ressources d'accompagnement cycle 3 : http://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html
 - Ressources d'accompagnement cycle 4 : http://eduscol.education.fr/cid99686/ressources-svt-c4.html
 - Banque de ressources en sciences :

 http://eduscol.education.fr/cid105828/banque-de-ressources-en-sciences.htm
 - Loi de refondation de l'école : JO du 8 juillet 2013
- Ressources pour les programmes et dispositifs (PPRE, AP, accompagnement éducatif, etc.) : site Eduscol
- Les nouveaux thèmes des TPE : http://eduscol.education.fr/cid47789/tpe.html
- Troisième phase de généralisation de l'éducation au développement durable : BO n° 41 du 10 novembre 2011
- Protection du milieu scolaire et CESC : BO n° 45 du 7 décembre 2006
- Sécurité au laboratoire et dissections : http://eduscol.education.fr/cid48532/ressources-nationales.html
 Site de Toulouse reprenant tous les points de sécurité en SVT
 http://www2.ac-toulouse.fr/svt/serveur/securite_svt/index.htm
 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104634
- L'enseignement moral et civique dans lequel notre discipline tient une place importante : http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html

Nous vous renouvelons nos vœux et vous présentons, cher(e)s collègues, nos plus cordiales salutations.